



CDG 38
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

www.cdg38.fr

RSU 2021

Présentation en Comité Social Territorial départemental des résultats des collectivités de moins de 50 agents

> Service : Emploi
> Date : 25/04/2023

1



CDG 38

Le Rapport Social Unique

Le Rapport Social Unique (RSU)

- Loi de Transformation de la Fonction Publique n° 2019-828 du 6 août 2019
- Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020

➤ **2020 :**

- Annualisation de l'enquête
- Communication à l'Assemblée délibérante et au public, via les sites internet pour les collectivités ayant leur propre CST organisation syndicales

➤ **2021 :**

- Modification importante du questionnaire
- Démarrage tardif en raison de la modification du questionnaire (indicateurs supplémentaires) et de nouveaux formats des fichiers d'échanges
- Mise à disposition de la base de données du RSU pour les organisations syndicales

2



Documents transmis avant la séance du 25/04/2023

La réglementation prévoit la mise à disposition d'une base de données permettant aux membres du CST de faire leurs propres analyses.
Afin de respecter cette obligation, cette base de données a été transmise, pour la première fois, avant cette présentation par le CDG 38.
Les documents d'analyse du CDG 38 (Fiches Repères et diaporama) ont été transmis en complément.

- **Base de données Excel des RSU 2021 des collectivités rattachées au CST départemental** : données brutes pour exploitation par les membres du CST eux-mêmes (Article 4 - Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020)
- **3 Fiches Repères des collectivités de l'Isère ayant au moins un agent, et dont le RSU 2021 a été validé** :
 - 1 fiche pour toutes collectivités
 - 1 fiche pour les collectivités ayant leur propre CST
 - 1 fiche pour les collectivités rattachées au CST départemental
- **Diaporama de présentation des résultats du RSU 2021 pour les collectivités rattachées au CST départemental, ayant au moins un agent, et dont le RSU 2021 a été validé**

3



Taux de retour toutes collectivités confondues

Année étudiée	Par rapport au nombre total de collectivités	Par rapport au nombre d'agents total (tous statuts confondus)
2017	49 %	83 %
2019	46 %	76 %
2020	50 %	78 %
2021	47 %	68 %

- **Evolution 2021 par rapport en 2020** :
 - Baisse du nombre de retours de RSU des collectivités ayant au moins 1 agent
309 en 2021 pour 317 en 2020
 - Baisse en nombre d'agents tous statuts confondus :
24 511 en 2021 pour 27 910 en 2020

Le nombre de retour des collectivités de moins de 50 agents a légèrement augmenté (+ 10), à l'inverse de celui des collectivités de plus de 50 agents (-16)

4



CDG 38

Synthèse RSU 2021

Collectivités de moins de 50 agents rattachées au CST départemental

➤ **Données globales** : 244 RSU ont été validés, représentant 62 % de l'effectif titulaire total de l'ensemble des collectivités du CST départemental (en 2020 : 234 RSU pour 65 %)

➤ **Répartition de l'effectif** :

Statut	Répartition	Effectif moyen par collectivité en Nombre d'agents	Effectif moyen par collectivité en Equivalent temps plein rémunéré
Fonctionnaires	66%	9	8
Contractuels permanents	16%	4	2
Contractuels non permanents	18%	4	3

5



CDG 38

Caractéristiques des agents permanents

(Partie Emploi dans le RSU)

- **Répartition par statut** :
 - Fonctionnaires : 80%
 - Contractuels permanents : 20%
- **51 % des agents relèvent de la filière technique**
- **Répartition par catégorie** :
 - Catégorie A : 7%
 - Catégorie B : 12%
 - **Catégorie C : 81%**
- **Taux de féminisation : 69 %**
 - Fonctionnaires : 69%
 - Contractuels permanents : 73
- **Temps de travail par statut des agents permanents** :
 - Fonctionnaires : 63% à temps complet, dont 92% à temps plein
 - Contractuels permanents : 39% à temps complet, dont 89% à temps plein
- **Age moyen : 48 ans**
 - **Au-delà de 50 ans : 35 % femmes** – 15 % hommes
 - de 30 à 49 ans et plus : 31 % femmes – 14 % hommes
 - moins de 30 ans : 4 % femmes – 3 % hommes

6



CDG 38

Budget et rémunérations des agents permanents

(Partie Rémunérations dans le RSU)

- **Part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement du budget des collectivités :**
38 % en 2021 (35 % en 2020)
- **Part du régime indemnitaire dans les rémunérations des agents permanents :**
14 % en 2021 (12 % en 2020)

7



CDG 38

Absences

(Partie Organisation du travail dans le RSU)

➤ Absentéisme :

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	3,63%	1,90%	3,29%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	5,48%	1,93%	4,78%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autorisations spéciales d'absence)	5,75%	2,27%	5,06%

Nombre de jours moyens d'absence pour tout motif compressible :

- 13,3 jours par fonctionnaires
- 6,9 jours par contractuels permanent

8


Handicap et DUERP
(Parties Emploi et Santé et sécurité au travail dans le RSU)

CDG 38

➤ **Handicap :**
19% des collectivités rattachées au CST départemental emploient au moins un agent BOETH

➤ **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels :**
41 % des collectivités ont réalisé leur DUERP (32 % en 2020)

9


Formation
(Partie Formation du travail dans le RSU)

CDG 38

➤ **36 % des agents permanents ont suivi au moins une formation d'au moins un jour** (24% en 2020)

- 36% des hommes
- 35% des femmes

➤ **Part des agents ayant suivi au moins un jour de formation**

<p>=> Pour les titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50 % des agents de catégorie A • 54 % des agents de catégorie B • 36 % des agents de catégorie C 	<p>=> Pour les contractuels permanents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 % des agents de catégorie A • 44 % des agents de catégorie B • 18 % des agents de catégorie C
--	---

10


Dialogue Social
(Partie Dialogue social dans le RSU)

➤ **Complémentaire santé et contrat de prévoyance :**

42% des collectivités ont un accord collectif

Participation employeur :

- **Santé : 318 € en moyenne** par bénéficiaire (269 € en 2020)
- **Prévoyance : 127 € en moyenne** par bénéficiaire (165 € en 2020)

➤ **Grève :**

5% des collectivités concernées par des jours de grève (9% en 2020)

➤ **Comité Technique Départemental :**

- **8 séances du CT départemental** (8 en 2020)
- **4 séances du CHSCT** (4 en 2020)

11


Sanctions disciplinaires
(Partie Dialogue social / Discipline dans le RSU)

➤ **4% des collectivités sont concernées par au moins une sanction disciplinaire :**

12 sanctions prononcées :

- 8 agents fonctionnaires
- 4 agents contractuels permanents

En 2020, 19 sanctions disciplinaires avaient été prononcées

12